

civile: voilà ce que catholiques, nous avons le devoir d'enseigner à nos enfants et de pratiquer nous-mêmes. Respect de notre foi, de notre culte et de nos convictions: voilà ce qu'en échange de notre obéissance aux lois du pays, nous avons le droit d'exiger de ceux qui nous gouvernent.

"Telle est l'œuvre exclusive de l'Église, et tous les peuples qui se sont séparés d'elle, sont retombés, au préjudice de leur liberté, sous la puissance sans contrôle de chefs civils en même temps que religieux.

"Lorsqu'on nous parle de l'infailibilité de la loi civile, sachons répondre: la loi civile, même votée par le nombre, est loin d'être infailible et, par cela même qu'elle se réforme, elle avoue qu'elle peut se tromper. Une seule est immuable, c'est la loi religieuse. Chaque fois que la loi civile, très nécessaire lorsqu'elle demeure dans son rôle d'organisatrice des services publics, de la défense du territoire, de l'ordre à l'intérieur, de la levée des impôts, a entrepris d'étendre la main sur la constitution providentielle de la famille aussi bien que sur l'exercice du culte, elle a travaillé contre la société même à laquelle elle avait mission d'assurer vie et prospérité.

Nous livrons à la méditation de nos lecteurs ces hautes considérations de l'auteur.

Nous avons entrepris d'améliorer notre système d'enseignement. Veillons scrupuleusement à ce que les théories dangereuses des sectaires, des impies et des athées qui gouvernent aujourd'hui notre ancienne mère-patrie, ne s'introduisent pas dans notre organisation scolaire.

Plaçons l'instruction à la disposition des foules, augmentons le nombre de nos écoles de tout grade, fortifions le personnel enseignant et rémunérons mieux ses inappréciables services. Mais gardons-nous de toute innovation propre à briser l'harmonie féconde qui existe ici entre l'Église et l'État.

C'est en s'appuyant l'un sur l'autre, en secondant mutuellement leurs efforts, que l'Église et l'État ont fait de nous un peuple robuste, moral et sain, respectueux des lois, ami de l'ordre et du progrès.

Barrons le chemin aux novateurs et aux théoriciens pervers qui cherchent à nous engager dans des aventures dont les conséquences ne sauraient qu'être funestes à notre foi et à notre existence nationale!

VRAIS CATHOLIQUES

En Hollande, sur une population nationale d'un peu plus de 5,000,000, les catholiques n'atteignent actuellement, que le chiffre de 1,800,000. Ils ne forment donc pas les deux cinquièmes de la population dont la majorité est protestante. Cependant, malgré leur infériorité numérique, grâce à leur activité et à leur union, ils ont cessé d'être